**Les Archives départementales du Gard**

Collecter, classer, conserver, communiquer tels sont les missions des Archives départementales du Gard.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 05/11/2024

# Comment pouvons-nous vous aider ?

## Consultation des documents

**Consulter aux Archives départementales est une possibilité offerte à tous. La salle de lecture des Archives départementales du Gard est ouverte à tous. Vous pouvez également profiter de ses ressources en ligne : archives numérisées, répertoires des archives conservées.**

Le site de consultation des instruments de recherche et documents numérisés est régulièrement enrichi. Il vous offre l'accès en ligne à une partie des inventaires conservés aux Archives départementales du Gard. Ils s'ajoutent à ceux dactylographiés ou imprimés consultables en salle de lecture. Cela vous permettra de préparer votre visite aux archives en relevant les informations et les cotes qui vous intéressent dans les inventaires : toutes les ressources en ligne.

> *Avant toute recherche, nous vous invitons à prendre connaissance des notices d'utilisation du moteur de recherche ainsi que de la visionneuse .*

Accès direct aux documents numérisés les plus demandés

**Histoires familiales et généalogie**

- Les registres paroissiaux et d'état civil
- Les matricules militaires
  - Accès nominatif
  - Accès à l'inventaire
- Les listes de recensement de population

**Histoires des territoires**

- Le cadastre
  - Le cadastre napoléonien
  - Le cadastre rénové
- Les hypothèques
- Les tables de l'enregistrement
- Les compoix et délibérations communales

## Valorisation des documents

L'exposition « ***Chroniques sportives*** » présentée aux Archives départementales du Gard **depuis le 17 septembre 2024 jusqu'au 31 mai 2025** s'intéresse à la pratique sportive dans le Gard de l'Ancien Régime à nos jours à travers les événements sportifs qui ont marqué notre département, des joutes pratiquées dès le Moyen Âge aux jeux de boules ou à la course camarguaise observée dès le milieu du 19ème siècle, sans oublier

l’incontournable Tour de France qui est passé plusieurs fois dans le Gard.

> *Cette exposition est par ailleurs l’occasion de rendre hommage à **Gaston Doumergue** qui proclama l’ouverture des Jeux Olympiques de Paris en 1924. Il fut tour à tour député, ministre, sénateur et président de la République de 1924 à 1931. Gaston Doumergue fut également un grand passionné de sport et présida de nombreuses rencontres sportives. Retrouvez toutes les informations sur les expositions temporaires sur le site internet des Archives départementales du Gard.*

**Les Archives départementales disposent de plusieurs expositions itinérantes**, produites par les services du Département ou en partenariat avec d’autres institutions culturelles. Elles visent à mettre en lumière l’identité culturelle du territoire du Gard en multipliant les angles de vue sur l’histoire gardoise (archéologie, patrimoine, ethnologie, sociologie, histoire…).

La liste complète de ces expositions itinérantes ainsi que les modalités de réservation sont consultables directement sur le site internet des Archives départementales du Gard.

**Pour qui ?**

- Tous les publics

## Comment en bénéficier ?

Les archives départementales du Gard vous accueillent en salle de lecture :

- les lundis de 8h30 à 12h45,
- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h00.

L’accès aux Archives départementales est **libre et gratuit**.

- **Inscriptions** : Pour consulter des documents en salle de lecture, il est nécessaire de s’inscrire sur place ou en ligne en remplissant le **formulaire d'inscription** et en prenant connaissance et acceptant **le règlement** .

  **Une pièce d’identité vous sera demandée lors de la première venue** afin de vous remettre votre carte de lecteur. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

- **Pré réservations de documents** : : Il est possible de pré réserver 4 documents ***(au moins 2 jours ouvrés avant votre venue)***, en envoyant un mail à **archives@gard.fr** en précisant votre numéro de lecteur et les cotes des documents.

  Si vous n'êtes pas encore inscrit, afin d'enregistrer votre demande de pré-réservation, merci d'envoyer le **bulletin d'inscription** renseigné et de prendre connaissance du **règlement** . Une pièce d'identité vous sera demandée lors de votre première venue, afin de vous remettre votre carte de lecteur.

  Un accusé de réception vous sera envoyé.

- **À l’attention des enseignants** : La mission du service éducatif consiste à mettre en contact les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées avec les documents originaux conservés. L’équipe du service éducatif se tient à votre disposition pour vos réservations et pour tout projet que vous souhaiteriez construire avec les Archives départementales du Gard.

À l’attention des enseignants - Année scolaire 2024-2025

**L’offre pédagogique est gratuite. Elle se décline en 3 axes :**

**Accueillir**

Chaque enseignant peut construire en autonomie sa séance pédagogique à partir de documents d’archives et déployer cette séance aux Archives.
Sur réservation : salle de 35 places avec surveillance et mise à disposition de documents d’archives.

**Proposer**

**Liste des ateliers :**

- Découverte et visite des Archives départementales
- L'histoire de l'écriture
- Les sceaux
- Les blasons
- Les cahiers de doléances
- La Première guerre mondiale
- La Résistance
- Les valeurs de la République
- La généalogie
- Classer ses documents personnels

**Les mallettes pédagogiques :**

- Les blasons
- Les sceaux
- La généalogie

Le service éducatif des Archives départementales propose des approches plurielles des documents (pratique et sensible, réfléchie et raisonnée) de sorte à rendre l'élève actif dans son appréhension des ressources abordées.

*L'offre proposée in situ et hors les murs*

**Construire ensemble**
Marine Del Rio, professeure d'histoire-géographie Missionnée par la DAAC au service éducatif des Archives départementales du Gard, se tient à la disposition des enseignants pour construire et développer des projets sur mesure.

**Premier contact :** écrire un courriel à archives@gard.fr en précisant dans votre demande :

- Votre nom et prénom
- Votre numéro de téléphone
- La ville de l'établissement scolaire
- Le nom de l'établissement
- Le niveau de la classe
- Le nombre d'élèves
- 3 dates éventuelles
- L'atelier souhaité

À l'attention des services producteurs d'archives

Selon la réglementation en vigueur, aucune élimination de documents d'archives publiques ne peut être faite sans le visa du directeur des Archives départementales.

- Avant de procéder à la destruction matérielle des pièces, il faut donc établir un bordereau récapitulatif des pièces dont l'élimination est souhaitée : le bordereau d'élimination .
- Pour verser vos dossiers aux Archives départementales un document est indispensable : le bordereau de versement .

*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.*

*3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*